

**14 Sports**

**Futsal/Au terme des activités de la Ligue provinciale de l'Estuaire  
Mbele FC réalise le doublé**

PSNB  
Libreville/Gabon

**L'ÉQUIPE** de Mbele FC du lycée privé de Nzeng-Ayong a enlevé la 3e édition de la coupe provinciale de futsal, après qu'elle a remporté la 5e édition du championnat de futsal le 29 mai dernier. Un doublé réalisé suite à son succès 2-0 devant l'AS 2e arrondissement, au terme d'une finale âprement disputée, qui a vu les deux buts de la partie porter la signature de Caleb Mikissa. En présence de Raphaël Nzamba Nzamba (qui a d'ailleurs donné le coup d'envoi de la finale), chargé de la formation à la Fégafoot, du président de la Ligue de futsal de l'Estuaire, Valentin Mebiame Mba et comme invité, le Sénégalais Barry Mamba-

dou, passionné de futsal, de passage à Libreville. Au terme du championnat, cette formation de Mbele FC va également terminer en tête, certes avec le même nombre de points que Sunday FC (30). Mais, les lycéens de Nzeng-Ayong vont obtenir le titre de champion de l'Estuaire, grâce à leur meilleur goal-averge (+24 contre +13 pour leurs poursuivants immédiats). Le finaliste malheureux en coupe, l'AS 2e Arrondissement termine la compétition sur le podium (3e) avec 29 points +22. Derrière l'AS 2e Arrondissement, se trouve la formation de Ndzimba FC (4e, 23 points +7) qui a clôturé sa saison avec un nul (3 buts partout) contre l'équipe de Satram (6e, 10 points -18). Comme lanterne rouge, on retrouve Galactiques de Derrière-l'hôpital, avec 4



Photo : PSNB

L'ancien footballeur guinéen Barry Mamadou remettant au capitaine de Mbele FC le trophée de vainqueur.

points -21 (forfait général, conséquence retrait de 6 points). Le meilleur buteur du championnat cette saison, s'appelle Safou Moussounda, joueur évoluant à

Mbele FC qui a terminé en tête avec 18 réalisations. Il est talonné par Lionel Ngoma, sociétaire de Sunday FC avec 15 buts. Pendant ce temps, Rodrigue Issongui de l'AS 2e

arrondissement a été élu par les organisateurs meilleur joueur de la saison. Classement aux points : 1er Mbele FC : 30 points

- +24
- 2e Sunday FC : 30 points +13
- 3e AS 2e Arrondissement : 29 points +22
- 4e Ndzimba FC : 23 points +7
- 5e Jac du collège Ntchoréré : 18 points -2
- 6e Satram : 10 points -18
- 7e Jeu des Stars : 7 points -32
- 8e Galactiques de derrière hôpital : 4 points -21

Classement des 5 meilleurs buteurs :

- 1er Safou Moussounda (Mbele FC) : 18 buts
- 2e Lionel Ngoma (Sunday FC) : 15 buts
- 3e Bastur Mavio Ma Nziengu (Le Jeu des Stars) : 13 buts
- 4e Meyo Mounquengui (Ndzimba FC) : 13 buts
- 5e Rodrigue Issongui (AS 2e Arrondissement) : 12 buts

**Volley-ball/stage international d'entraîneur niveau I  
Dix stagiaires diplômés**



Photo : Kennedy Ondo

Le président de la Féga Volley, Frédéric Ndounda (au centre), découvrant les résultats du stage.



Photo : Kennedy Ondo

Le Dr Mohamed Tahar Boukef proclamant les résultats...



Photo : Kennedy Ondo

... en présence des stagiaires.

F-K-O.M  
Libreville/Gabon

**Animé par l'instructeur FIVB, le Dr Mohamed Tahar Boukef, ce stage pratique, qui regroupait seize participants issus des ligues de l'Estuaire, du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime s'est achevé, jeudi dernier, à l'Université Omar Bongo par la proclamation des ré-**

**sultats et la remise des diplômes aux plus méritants.**

**ILS** étaient seize postulants au grade d'entraîneur niveau 1. Seuls dix ont reçu leurs diplômes au terme de cette formation pratique de cinq jours. Formation dirigée par le Dr Mohamed Tahar Boukef, expert tunisien de la Fédération internationale de volley-ball

(FIVB). Débuté le 3 juillet, ce stage de formation a pris fin, jeudi dernier, à l'université Omar Bongo, en présence du président de la Fédération gabonaise de volley-ball (Féga Volley), Frédéric Ndounda. L'expert FIVB s'est dit satisfait de l'assiduité des stagiaires et du bon comportement de certains d'entre eux durant la formation. « Sur les six stagiaires ayant suivi

régulièrement les cours en ligne lancés, le 03 juin dernier, depuis la Suisse, il n'y a qu'un seul qui n'a pas atteint le quota de points exigés pour la validation du diplôme. Et les huit candidats qui n'ont pas suivi ces cours en ligne pour diverses raisons, trois ont obtenu leurs diplômes », a indiqué Mohamed Tahar Boukef. Au nombre des récipiendaires, figurent Magloire Nkiesolo, Flore Nadège

Embigne Oyongo et Sigfried Ambroise Nze Afoughe. « Les deux filles qui ont pris part à la formation ont réussi. Une performance que je tiens à saluer, car elles ont travaillé dans les mêmes conditions que les hommes lors des évaluations pratiques », a relevé M. Tahar Boukef. Si le président de la Féga Volley a également félicité ces dames, il a surtout eu un mot pour

les candidats recalés. « Il sera difficile d'obtenir encore un stage, cette année, auprès de la fédération internationale. Mais nous allons tout faire pour que les six stagiaires recalés prennent part à des stages de formation dans la sous-région. Nous l'avons déjà fait par le passé. Mais pour le moment, ils seront considérés comme des entraîneurs stagiaires », a expliqué M. Ndounda.

**Chronique sportive  
Effet boomerang**

LA conspiration était tellement bien huilée pendant l'assemblée générale ordinaire d'octobre 2015 à Mouila, que les détracteurs du patron du taekwondo gabonais, Augustin Mouinga Ondeme, ne pouvaient pas s'attendre à un effet boomerang. Leur basse besogne étant soutenue, entre autres, par la direction technique nationale (DTN) fédérale. Elle fut démasquée par ses prises de positions qui frisaient l'animosité, la jalousie. Il n'est donc pas étonnant que les conspirateurs soient allés jusqu'au bout de leur logique qui a débouché sur une mascarade d'élection. En violation des règles établies non seulement par les taekwondoïstes, mais aussi par le département de la Jeunesse et des Sports. D'où le courroux légitime du

candidat malheureux Martin Lafleur Endamme Obama qui a dénoncé l'issue de ce scrutin remporté par David Mbembo Mouandza, alors vice-président dans le bureau fédéral légal. Avec lui la trésorière Nadia Mombo. Un duo qui, sous l'aile tutélaire de la DTN et bénéficiant curieusement d'une subvention de la part de la tutelle, séjournera même à Port-Saïd (Égypte) pendant le récent championnat d'Afrique. Le chef du département de la Jeunesse et des Sports semble n'être pas sorti de l'auberge. Après avoir dénoué la crise de l'athlétisme, il devra éteindre, une fois de plus, le feu allumé au taekwondo, par certains de ses collaborateurs. Qui font fi de la légalité dont jouit toujours le président fé-

déral Mouinga Ondeme au niveau des instances internationales qui sont intransigeantes dans le respect des mandats. Il y a vraiment un sérieux souci au ministère des Sports où les propriétaires de cette maison, à l'origine souvent des actes blâmables, ont la fâcheuse habitude de ridiculiser leurs locataires. En s'ingérant, maladroitement, dans la gestion des associations sportives avec des prises de décisions impopulaires et arbitraires. « C'est fait à dessein », martèle un témoin de la vie sportive nationale. Comment expliquer que de nombreux techniciens du ministère des Sports puissent agir de la sorte dans le dénouement du conflit qui secoue le taekwondo, violant leurs propres règles, notamment l'article 43 de l'ar-

rêté ministériel n°983 du 8 octobre 2001 ? Lequel stipule que « les membres du bureau dissous ou démissionnaire ne peuvent être candidats qu'après deux mandats ». C'est indigne. Pis, de nombreux pratiquants ne comprennent pas que Mbembo Mouandza, un cadre du taekwondo, et les siens fassent fi également de l'article 48 des statuts de la Fédération gabonaise de taekwondo. Il fait savoir également que « les membres du bureau dissous ou démissionnaire ne peuvent être candidats ». Pour éviter de nouveau le ridicule ou l'effet boomerang, le département de la Jeunesse et des Sports doit tenir compte de la légalité du bureau fédéral élu démocratiquement et dont le mandat prend fin dans quelques mois.